



Obligation du propriétaire

Par **van08**, le **30/03/2009** à **13:00**

bonjour,

je loue une maison depuis 5 ans mon propriétaire n a fait aucun travaux afin d améliorer l habitat , se matin il m a appelé pour m avertir qu'il allais augamnter le loyer je n ai rien contre sauf que la maison n ai pas isolée les fenétres moisisses car l hiver elles sont très humides elles sont très anciennes , la porte d entrée et un vrai courant d'air j ai du mettre un grand rideau doublé de pvc pour éviter que le froid ne passe trop , le mur de la montée d escalier moisi je concomme donc beaucoup de fioul . Quel sont mes recours afin que le propriétaire effectue les travaux . en l attente de vos réponse merci de m avoir lu